

# Rapport annuel des activités 2017

## Table des matières

Page

Mot du Président .....	3
Rapport 2017 .....	4
Mission .....	4
Vision .....	4
Être membre de CàC.....	5
Conseil de sécurité .....	5
Le passé en un clin d'œil.....	6
Assemblée générale annuelle 2017.....	7
Conseil d'administration 2017 .....	7
Les faits saillants 2017 .....	8
Les idées de 2018 .....	9
Épilogue.....	10

## Remerciements à nos collaborateurs :

La municipalité de Cantley

Les conseillers de districts

Les propriétaires fonciers

Écho de Cantley

Cheval Québec

Les Écuries Alouette

Animalerie Aqua-Zoo

Les Braves du Coin

Mustang Saddlery

COOP Agridor

Quincaillerie ACE

Botanix Cloutier

Toiletteuse Sylvie

## Mot du président

Chers membres,

Je tiens à vous faire part que cette année fut ma dernière à la présidence de l'association. Je me dois par contre d'être rassurant en soulignant le grand bout de chemin parcouru afin d'étoffer l'offre de services à nos cavaliers et cavalières. Suite à une longue démarche de votre CA menant à l'octroi d'un terrain municipal, nous nous sommes mis à la tâche afin de le convertir en parc équestre et de procéder à son aménagement. Vous constaterez en vous rendant sur le chemin Groulx la construction d'un manège extérieur, le fruit de nombreuses heures de travail et de la collaboration d'une poignée de bénévoles. Cette première phase du projet annonce un avenir prometteur pour l'organisation d'activités équestres qui je l'espère sera rassembleur.



Je tiens également à souligner les nombreuses heures de bénévolats consacrées à ce beau projet qu'est Cantley à cheval par les membres de votre CA. Le travail accompli qui bien souvent fait dans l'ombre n'est pas moins d'importance et consiste en la structure indispensable au maintien de nos activités, voire notre existence comme association. Par conséquent, je vous encourage fortement à considérer un engagement au sein de l'équipe de direction afin de poursuivre les avancées obtenues autant au niveau du développement du sentier dans la partie 'est' de la municipalité qu'au niveau du parc équestre.

Finalement, sachez que cette association existe pour vous par vous. Durant ces dernières années, tout le travail accompli n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de certains d'entre vous et le soutien de tous les membres. Je profite également de l'occasion pour souligner l'appui des instances municipales et de ses élus, de même que tous les propriétaires fonciers nous accueillant gracieusement et généreusement sur leur terrain. Sans eux nos réalisations seraient radicalement différentes et moins avenantes. Finalement, un grand merci à tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin au succès de cette belle initiative qui a pris naissance il y a de cela plus de sept ans passés.

Au plaisir de se voir sur les sentiers. Chaussez vos étriers et bonnes randonnées à tous.

*André Godbout*  
Président  
Cantley à Cheval

## RAPPORT ANNUEL 2016

Cantley à Cheval fait partie d'un regroupement de 109 associations dont 52 clubs équestres au sein de Cheval Québec qui a pour mission de développer la randonnée équestre sur des sentiers sécuritaires, bien entretenus et accessibles pour le tourisme équestre. À ce jour au Québec, 1600 km de sentiers ont été répertoriés incluant les sentiers de Cantley à Cheval.

Le présent rapport des activités 2017 fait état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés, des faits saillants marquants de la dernière année, de ses projets et de ses orientations pour 2018. Le dépôt de ce rapport annuel se veut un outil de communications important permettant à ses membres de prendre connaissance du travail accompli en cours d'année.

Bonne lecture.

### Mission :

- Développer un sentier praticable pour randonneurs équestres, sécuritaire et en synergie avec la collectivité;
- Promouvoir des activités équestres locales au bénéfice des randonneurs équestres;
- Veiller à l'entretien des sentiers de Cantley à cheval, ainsi qu'à la conformité et au respect des règlements et de la signalisation des sentiers;
- Promouvoir des habitudes saines et respectueuses de l'environnement;
- Promouvoir le code d'éthique du randonneur et en assurer l'application;
- Collaborer de concert avec les propriétaires d'écuries ou de centres équestres afin de favoriser l'aspect récréotouristique de la randonnée équestre; et
- Stimuler l'évolution du tourisme équestre à Cantley.

### Vision :

Aménager un sentier équestre qui s'harmonise à l'environnement naturel de Cantley, au bénéfice de la communauté ayant à cœur l'activité équestre.



## Être membre de Cantley à Cheval (CàC)

Être membre de CàC, c'est faire partie d'un regroupement associatif sans but lucratif unique. Votre adhésion de membre de CàC permet entre autres le développement d'un parc équestre et de continuer l'expansion du sentier. La carte de membre numérotée se fixant à la selle vous permet un accès en tout temps au sentier. Vous devez porter celle-ci afin d'être facilement identifiable sur le sentier. De plus :

- Être membre de CàC, c'est joindre une association communautaire centrée sur un but commun : la passion du cheval.
- Être membre vous donne droit avec votre cheval, de chevaucher le sentier de CàC.
- Être membre, c'est détenir une assurance équestre et une assurance responsabilité civile lors de la pratique de l'activité équestre.
- Être membre, développe des relations avec les instances municipales de Cantley et permet de positionner favorablement les intérêts de CàC.
- Être membre, ce sont les liens qui se crée entre nous qui partageons la même passion.
- Être membre, ne fait que des gagnants et tous en bénéficient; en premier lieu vous, votre cheval, les autres passionnés comme vous, le sentier qui s'harmonise avec la nature, la collectivité accueillant une activité paisible, et les générations à venir qui profiteront d'un cadre et d'une assise afin de perpétuer cette magnifique passion.

## Conseil de sécurité

Avant toute chose, étant donné que la sécurité à cheval est une de nos préoccupations majeures, nous vous invitons à être prudent surtout lorsque vous circulez sur les routes. La circulation à cheval sur les routes demande une collaboration de la part de tous les usagers.

Les conducteurs empruntant les chemins publics ou privés, qu'ils soient en selle ou en véhicule hippomobile doivent se conformer à certaines règles pour s'assurer de la sécurité de tous. Les conducteurs de chevaux et les cavaliers doivent respecter les règles de circulation et de signalisation prévues au Code de la sécurité routière, entre autre de circuler dans le même sens de la circulation et de préférer l'accotement à la chaussée, de suivre les procédures établies lors de la traverse d'une route, pour changer de direction ou pour rentrer dans un accès de l'autre côté de la route, de porter un brassard ou dossard réfléchissant en tout temps afin d'être plus visible, ainsi que de garder une distance sécuritaire d'un minimum de 2 mètres entre les chevaux, c'est à dire de toujours voir la queue du cheval devant soi. Il existe des règles de sécurité non seulement pour les cavaliers qui circulent sur les routes, mais pour les automobilistes, qui doivent aussi respecter les cavaliers et leurs montures, soit de ralentir jusqu'à 40 km/h lors de l'approche et du dépassement d'un cheval ou d'une voiture hippomobile, de s'assurer que le dépassement se fait en toute sécurité avant de s'y engager, d'être à une distance latérale d'au moins 2 mètres, d'éviter d'accélérer brusquement, de freiner, d'utiliser le frein moteur, de klaxonner ou de crier : cela pourrait effrayer les chevaux.

Pour de plus amples informations, CàC vous invite à consulter la brochure du MTQ développée grâce à la collaboration de **Cheval Québec**.

## Le passé en un clin d'œil

En **2010** naissait d'un projet de citoyens, amant de la nature et des chevaux, un rêve de créer un sentier unique, sécuritaire, inédit reliant l'est et l'ouest de la municipalité.

En **2011**, comme pour tout projet de développement, un certain cheminement s'impose entre la première idée et la finalisation d'un plan d'action. Suite à des réunions du comité fondateur, des intervenants municipaux, un forum de discussion avec la communauté équestre, CàC voit officiellement le jour en avril. Dès septembre ont lieu des réunions afin de préparer la 1ère assemblée générale et d'y élire en novembre son 1er conseil d'administration lui donnant le mandat de réaliser les grandes orientations et les priorités énoncés lors du forum.

En **2012**, au mois de juin le sentier de CàC est officiellement ouvert aux randonneurs équestres. Sans compter ses heures, les bénévoles de CàC ont conçu des activités pour amasser des fonds afin de poursuivre le développement du sentier.

En **2013**, reconnu comme association auprès de la municipalité de Cantley, une subvention de 1 000.00 \$ est accordée à CàC pour la poursuite du développement du sentier. La création du portail Cantley à Cheval sur la toile et d'une vidéo réalisée par M. Pierre Bélisle intitulée *La Randonnée*.

En **2014**, bien en selle et croyant au projet de CàC dans le développement d'un sentier équestre, les élus de Cantley octroient une subvention de 5 000.00 \$. Le CA est en discussion avec la municipalité pour qu'un parc équestre lui soit dédié et qui servirait de point central pour les cavaliers, cavalières de CàC.

En **2015**, poursuite des discussions avec la municipalité pour l'octroi d'un parc dédié à l'activité équestre à Cantley sur le chemin Groulx. Concours de photos, Bazard et À vos fourchettes (souper spaghetti). Installation d'un ponceau au bout du chemin Claude-Lauzon rejoignant ainsi l'est et l'ouest du sentier.

**2016**, est marqué par l'aboutissement d'un grand projet. En juillet 2016 une résolution du conseil municipale de Cantley a été votée, afin qu'un terrain soit accordé à CàC pour la création d'un parc équestre. Sur l'initiative de membres de CàC, deux géo-cachettes ont été développées et sont maintenant accessibles sur le sentier.

**2017**, le 3 juin, inauguration officielle du parc équestre de CàC, permettant la concrétisation d'un projet valorisant une plus grande offre de services équestres.





## Assemblée générale annuelle 2017

Le 14 mars 2017 le CA de CàC convoquait sa cinquième assemblée générale annuelle (AGA), afin de faire le point, d'approuver les décisions en cours d'exercice, d'y présenter le rapport annuel des activités, le rapport financier, mais aussi les orientations futures et d'y soumettre des propositions.

## Conseil d'administration 2017

Président et directeur des sentiers :	André Godbout
Secrétaire – trésorière :	Josée Mainville
Directrice des projets spéciaux:	Laila Wertwyn (jusqu'au 20 novembre 2017)
Directrice activités équestres	Robin Campbell (jusqu'au 4 septembre 2017)
Directeur des communications :	Pierre Bolduc

L'administration 2017 vous remercie de votre appui et de vos efforts tout au long de l'année. En tant qu'administrateurs, nous sommes chargés de diriger, d'orienter les actions, de prendre position, de s'assurer de l'intégrité des décisions, d'être à l'écoute de nos membres, d'y garder un contact ainsi qu'avec la communauté de Cantley et de faire prévaloir les intérêts de CàC.

La qualité de la gouvernance repose sur un conseil d'administration ouvert et engagé. Cette année, des postes de directeur/directrice sur le conseil d'administration doivent être comblés et font l'objet d'élections. Tous les membres en règle de CàC peuvent postuler à l'un de ces postes. Votre candidature peut être déposée lors de l'AGA 2018.



## Les faits saillants 2017 :

Le bilan est le document qui vous permet de connaître l'évolution de notre association CàC et qui met en relief les activités qui rendent notre association CàC unique et mettent en évidence notre identité équestre. Cet outil vous permet de constater les réalisations concrétisées au cours de l'année et les approches que votre CA prend pour l'année qui vient.

## Les évènements – 2017

- 5 février - Présentation et consultation publique des résidents du chemin Groulx
- 17 février – Octroi de soutien financier de 3033 \$ de la municipalité de Cantley
- 28 février – Rencontre avec le directeur Guy Bruneau
- 3 mars – Consultation auprès de Cantley 1889 pour nommer le parc
- 14 mars – AGA
- 9 avril – Participation au Bazar de l'Association équestre du Pontiac
- 15 avril – Marquage du manège extérieur au parc équestre
- 25 avril – Rencontre avec proprio foncier Mme Brenholen
- 26 avril – Souper spaghetti
- 3 mai – Rencontre avec le conseiller Sabourin et le directeur Guy Bruneau visant le développement du parc
- 4 mai – Changement de signatures bancaires
- 10 mai – Lettre de remerciement à Cantley 1889
- 13 mai – Prospection pour le tracé du sentier dans secteur 'est'
- 26 mai – Nivelage du parc par la municipalité suite à une entente
- 27 mai – Corvée printanière pour le nettoyage des sentiers



- 1 juin – Réponse à la plainte du voisin du parc équestre, M. Charles Chrétien
- 3 juin – Inauguration officielle du parc équestre
- 18 juin – Clinique Parelli aux Écuries Alouette
- 28 juin – Participation au forum municipal sur le Centre communautaire
- 4 juillet – Octroi de soutien financier de 400 \$ budget discrétionnaire des conseillers municipaux, M. Aimé Sabourin, M. Marcel Beaudry et M. Louis-Simon Joanisse pour l'inauguration du Parc Équestre de Cantley
- 7 juillet – Préparation de la commande de bois pour construire le manège au parc équestre
- 15 juillet – Annulation de la corvée au parc
- 4 septembre – Randonnée de la fête du travail
- 17 septembre – Demande de subvention municipale
- 20 septembre – Préparation de la commande de bois pour la construction du manège
- 30 septembre – Première corvée au parc équestre
- 21 octobre – Deuxième corvée au parc équestre



- 15 novembre – Clinique de massothérapie
- 18 novembre – Troisième corvée au parc équestre



### Les idées de 2018

Pour mener à bien son projet de développement, CàC compte sur son conseil d'administration et ses membres bénévoles qui année après année proposent régulièrement leur aide et ont à cœur le développement et la continuation du sentier.

### Saison 2018 (Activités proposées) :

- Réunions mensuelles du CA de CàC;
- 13 mars 2018 - L'assemblée générale annuelle aux fins de recevoir et d'étudier le bilan de l'association pour 2017, de procéder à l'élection des administrateurs, de vérifier les règlements et de discuter de toute autre question pertinente pour la bonne continuité de l'association CàC;
- 11 avril 2018 – À vos fourchettes - 5ième souper spaghetti au bénéfice de CàC qui aura lieu à l'Association des Braves du Coin au 8 Braves du Coin, Gatineau, secteur Hull, avec remise de prix de présences, la vente de billets débutera sous peu. Cette activité est une importante levée de fond pour CàC, le prix des billets est de 15.00 \$ les adultes et 5,00 \$ les enfants, un souper en famille, entre amis et des passionnés de chevaux. C'est un rendez-vous;
- Printemps - Corvée de nettoyage du printemps dans les sentiers de CàC, date à venir;
- Développement du sentier dans la partie est de la route 307;
- Aménagement du parc équestre sur le chemin Groulx;
- 1er juin – Ouverture du sentier saison 2018;
- 24 juin – Randonné de la St-Jean pour tous les membres dans les sentiers de CàC avec pause BBQ; et
- 3 septembre - Randonné de la fête du travail pour tous les membres de CàC dans le sentier avec pause BBQ.

Pour plus d'informations visiter régulièrement le site WEB de CàC au [www.cantleyacheval.ca](http://www.cantleyacheval.ca) qui fait des mises à jour régulières des nouveautés et de ses activités ainsi que sur sa page Facebook.

**Bonne saison 2018 !**

## Épilogue

Le cheval à ce don d'exercer un pouvoir d'attraction sur nous et nous sommes privilégiés d'avoir ce contact avec le cheval. Il nous fait vivre des moments d'émotion et qui n'a pas en tête une randonnée inoubliable. À Cantley nous sommes avatagés de par une nature riche tant par son relief, ses lacs, sa faune et sa flore. Le sentier de Cantley à Cheval offre ces espaces de qualité exceptionnels.



En reposant sur l'accord obtenu des propriétaires de terrains privés, par l'établissement des autorisations de passage sans frais et d'une convention paraphée par les deux parties, propriétaire et CàC, le sentier a pu être réalisé et ouvert en juin 2012. Gardez en mémoire, quand on se promène avec notre cheval, on se promène chez quelqu'un ! De circuler uniquement sur le sentier, de respecter le travail des agriculteurs et de leurs cultures. De respecter l'affichage et les propriétés privées. De replacer les clôtures et barrières tel que trouvées. Il est de notre devoir d'en tenir compte et de respecter les lieux.

CàC a besoin de ses membres et de leurs implications dans le développement et la maintenance du sentier. Votre collaboration assure la pérennité de l'itinéraire et offre un sentier de qualité, sécuritaire aux chevaux et cavaliers. À chaque début de saison, votre intervention vous donne l'occasion de vous impliquer dans votre association CàC puisque que l'un des volets importants est : L'entretien du sentier afin de lutter contre l'embroussaillage, d'enlever un arbre tombé qui bloque le passage, vérifier l'état du sentier, les ponceaux, remplacer les balises manquantes ou dégradées et le développement de nouveaux tracés.

Faire de l'équitation nous permet de passer un beau moment au grand air et nous permet de nous évader des contraintes du quotidien. Une balade à cheval est un moment de partage unique, entre cavalier (ère), sa monture et la nature. Outre une bonne bouffée d'air frais, c'est une belle activité physique et un sport complet qui permet de garder, d'améliorer le tonus musculaire, le sens de l'équilibre, libère l'esprit et nous apprend à faire confiance à un animal de 500 kilos. Pour ceux et celles qui disent que c'est le cheval qui fait de l'exercice et travaille le plus, bien je vous dis que faire de l'équitation vous fera découvrir des muscles dont vous ignoriez l'existence. Notre corps contient environ 600 muscles dont tout près de 300 sont sollicités seulement au pas du cheval. Bonne moyenne ! Imaginez combien de muscles sont sollicités au trot et au galop.

En selle et partez à la découverte du sentier qui nous permet d'entrer au cœur de notre région pour y découvrir le patrimoine naturel de Cantley.

*Pierre Bolduc*  
Directeur des Communications  
*Cantley à Cheval*